

# RÉSUMÉ À L'INTENTION *des citoyens*

Rapport annuel au  
31/12/2021

## PRÉSENTATION

Dans le cadre de la politique régionale de l'Union européenne, Interreg Océan Indien est un instrument de financement de la Coopération Territoriale Européenne, qui vise à renforcer les liens et échanges entre La Réunion, Mayotte et les pays de l'océan Indien.

Le programme Interreg V Océan Indien comprend deux volets :

**La coopération transfrontalière** concerne la coopération entre La Réunion et les pays de la Commission de l'Océan Indien (Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice), pour un montant de financements européens (montants UE) de 41,4 M€.

**La coopération transnationale** permet de soutenir la coopération entre La Réunion et/ou Mayotte et les pays suivants, Madagascar, Seychelles, Maurice, Comores, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie et Terres Australes et Antarctiques Françaises pour un montant UE de 21,8 M€.

## Le programme Interreg océan Indien est géré par la Région Réunion.

Il finance des actions de coopération mises en œuvre par des acteurs de La Réunion ou de Mayotte, en partenariat avec des acteurs des pays de l'océan Indien

## 11 PAYS

France (Réunion, Mayotte, TAAF), Maurice, Comores, Madagascar, Seychelles, Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie, Mozambique

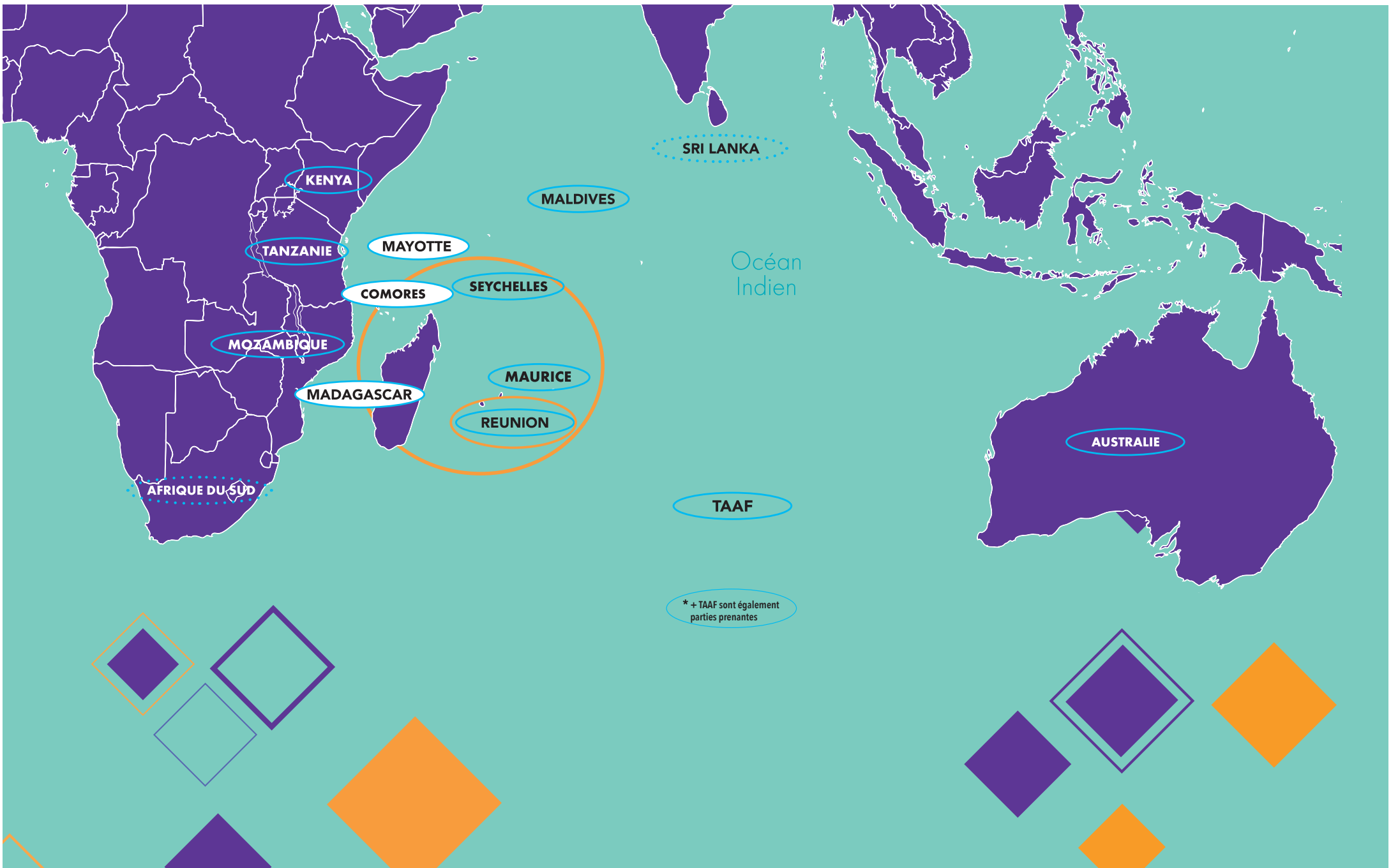
## 5 PRIORITÉS

- Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien
- Soutenir le développement des échanges économiques dans l'océan Indien
- Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changements climatique et à la prévention et gestion des risques
- Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel et culturel
- Élever le niveau de compétence par le soutien aux actions de formations et d'échanges

## 74,3 M€

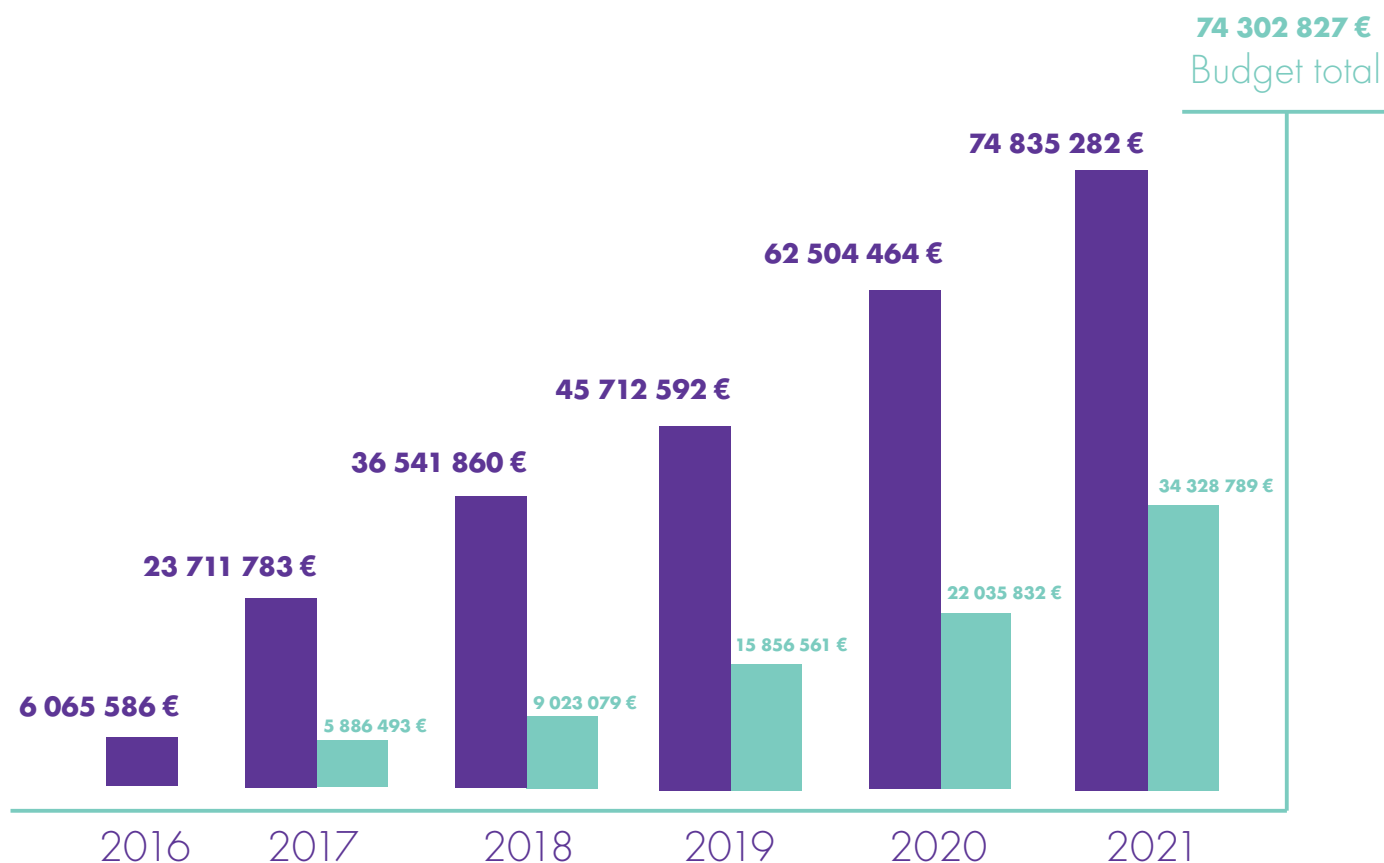
DE BUDGET TOTAL

- 63,2 M€ FEDER
- 11,1 M€ de contreparties publiques



-  Zone concernée par la coopération transfrontalière
-  Pays concernés par la coopération transnationale
-  Pays concernés par la coopération transnationale n'ayant pas agréé le programme à ce jour

# UNE DYNAMIQUE POSITIVE, MAIS IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE



## MONTANT TOTAL CUMULE DES PROJETS SÉLECTIONNÉS

■ MONTANTS ENGAGÉS

■ MONTANTS PAYÉS ET CERTIFIÉS

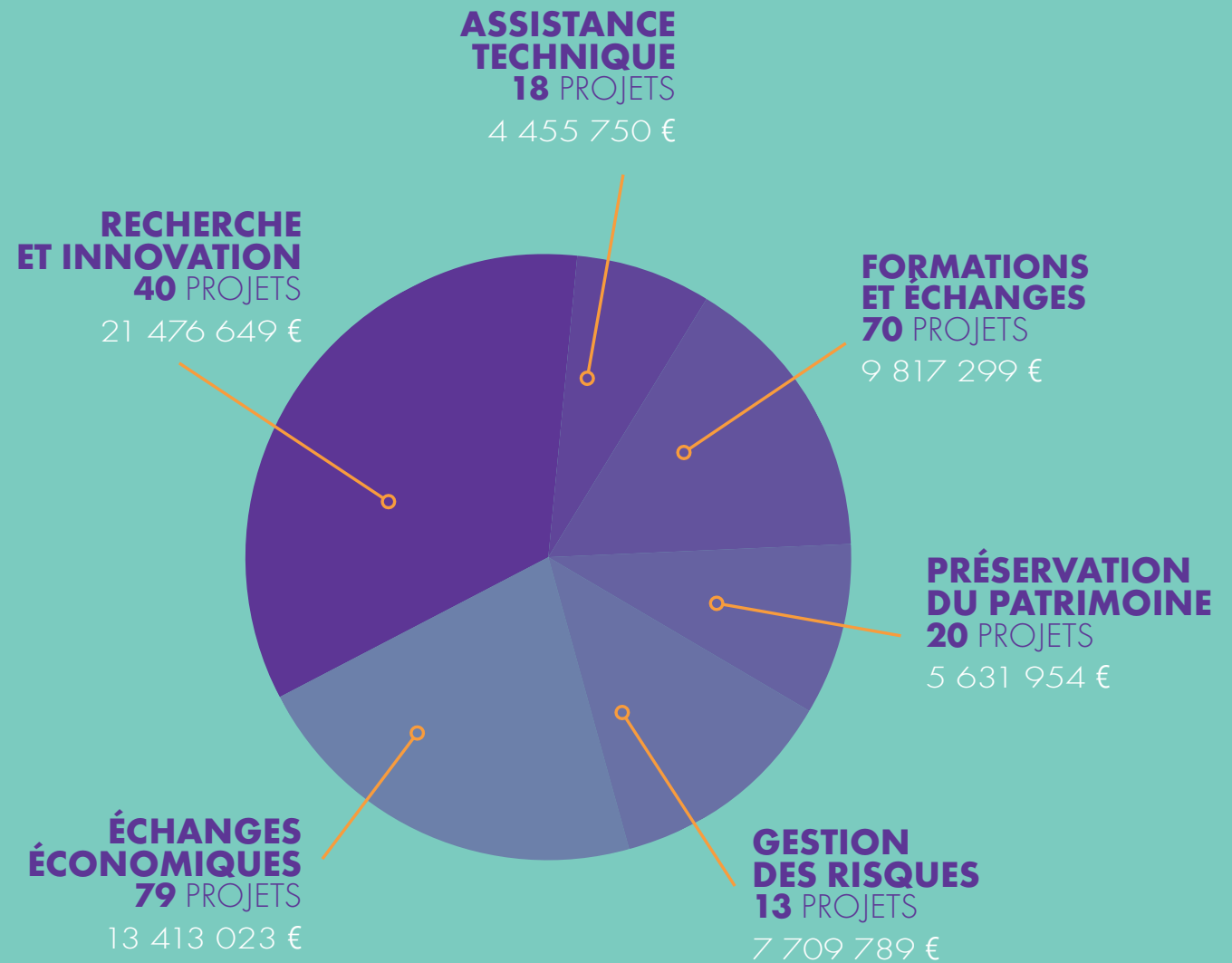
Depuis juillet 2016, date de son démarrage, le programme Interreg a soutenu 240 projets, dont 35 en 2021.

Les projets programmés représentent un coût total éligible de 74,8 M€ (soit 101 % de la maquette financière). Le financement apporté par l'Europe est de 63,2 M€. La programmation connaît donc une progression régulière depuis le démarrage du programme.

Les dépenses éligibles réalisées et certifiées sont en progression et atteignent 34,3 M€, soit 46 % de la maquette financière.

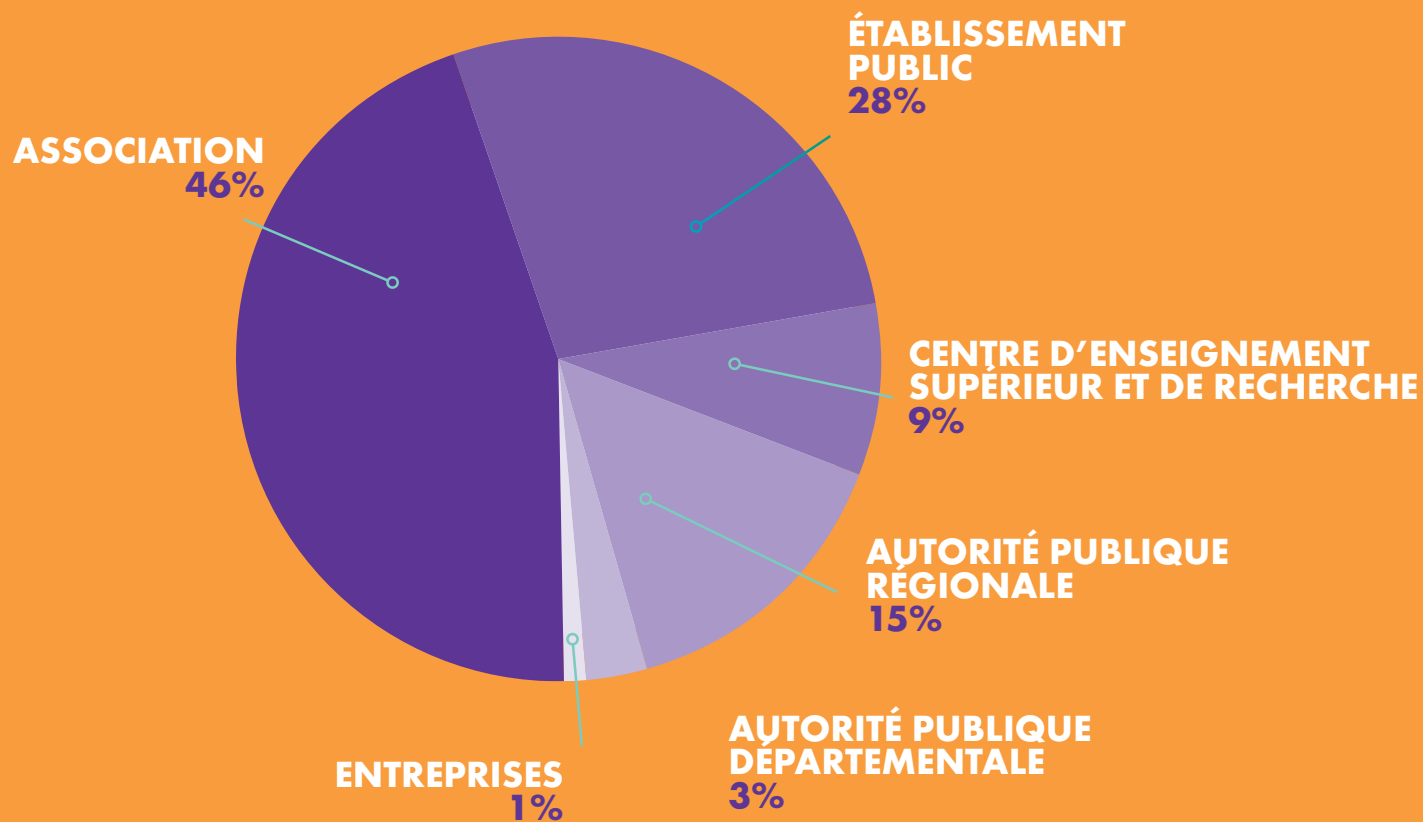
La plupart des projets programmés en 2021 n'ont, toutefois, pas pu être mis en œuvre comme prévu (annulation des déplacements, report des événements,...) et devront être modifiés et prolongés en 2022. En effet, les rythmes de programmation et de certification montrent l'impact à long terme de la crise sanitaire, qui se fait particulièrement ressentir sur la certification, en raison du décalage dans le temps des projets.

# 240 PROJETS SOUTENUS



RÉPARTITION DES PROJETS ET MONTANTS PROGRAMMÉS  
SELON LES PRIORITÉS DU PROGRAMME

# DES PROJETS PORTÉS PAR DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DE LA RÉUNION ET DE MAYOTTE

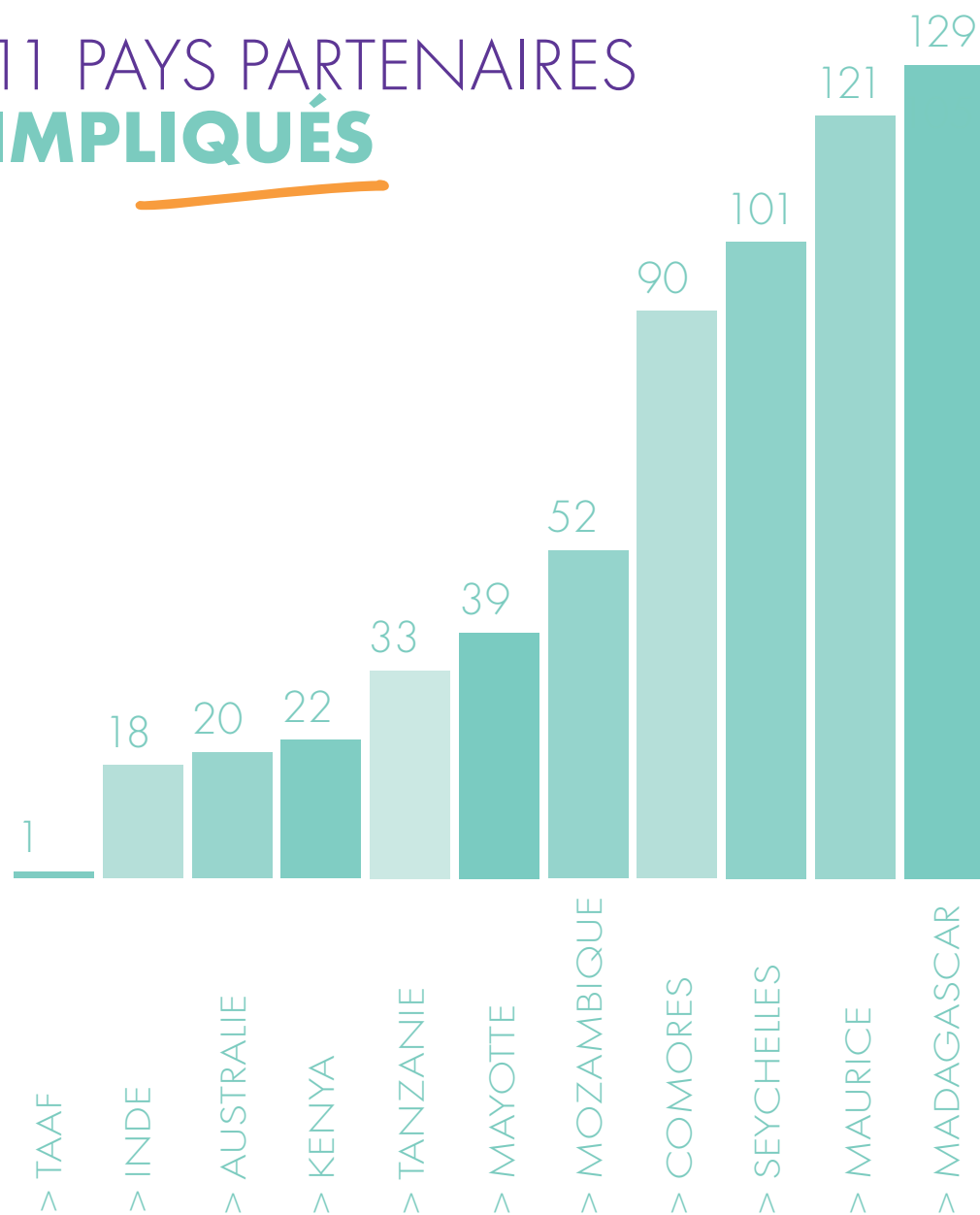


RÉPARTITION DES PROJETS  
SELON LE TYPE DE PORTEUR

Le programme Interreg océan Indien s'adresse en premier lieu aux acteurs français de La Réunion et/ou de Mayotte, qui sont les signataires des conventions de financement avec la Région Réunion. Si la plupart des projets sont portés par des acteurs de La Réunion, 39 projets impliquent des acteurs mahorais et 5 d'entre-eux sont portés par des opérateurs de Mayotte. La liste des bénéficiaires du programme Interreg océan Indien est consultable sur la page suivante :

<https://regionreunion.com/sites/interreg/article/interreg-documents-telecharger>

# 11 PAYS PARTENAIRES IMPLIQUÉS



**NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS AVEC CHAQUE PARTENAIRE DU PROGRAMME**

Tous les projets soutenus par le programme Interreg océan Indien impliquent au moins un partenaire étranger de la zone. Les partenaires de l'océan Indien contribuent généralement à l'élaboration des projets et à leur mise en œuvre et parfois à leur financement et à la mobilisation de personnel pour leur réalisation. La majorité des projets soutenus concerne plusieurs pays. On note une implication forte des pays de la COI (Madagascar, Maurice, Comores et Seychelles) ainsi que du Mozambique.

# QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS EN 2021

## RECHERCHE : LA BIODIVERSITÉ DES PLANTES DE MADAGASCAR ET DE LA RÉUNION SOURCE DE MOLÉCULES ACTIVES CONTRE LE VIRUS DE LA DENGUE (PHYTODENGUE)



La dengue est une maladie infectieuse transmise par les moustiques du genre *Aedes*, très présente à La Réunion et à Madagascar. Des plantes médicinales sont reconnues comme efficaces contre le virus de la dengue (Change écorce, bois de gaulette,...). Ce projet criblera les extraits végétaux disponibles à La Réunion et à Madagascar pour identifier au moins 6 extraits de plantes capables d'inhiber l'infection par le virus de la dengue grâce à des tests cellulaires. Les composés naturels bioactifs seront ensuite caractérisés au niveau chimique avant le développement d'analogues synthétiques. Ce projet comprendra également des actions de formation d'étudiants réunionnais et malgaches sur les différents volets du projet de recherche (phytochimie, chimie médicinale et virologie expérimentale). Ses résultats seront valorisés grâce à des publications et à la participation à des conférences régionales et internationales.

## ENVIRONNEMENT : OBSERVATOIRE DES ÉLASMORANCHES DE L'ARCHIPEL DES MASCAREIGNES (MASCARENE ARCHIPELAGO ELASMOBRANCHS OBSERVATORY-MAEO)



Ce projet, porté par l'Association Agence de Recherche pour la Biodiversité à La Réunion (ARBRE), repose sur un réseau éco-participatif d'usagers de la mer à La Réunion, Maurice et Rodrigues (plongeurs, apnéistes, baigneurs, pêcheurs...) qui permettra de recueillir des observations sur la biologie et les comportements des raies et requins. Ces données seront complétées par des observations « in situ », grâce à des caméras déployées sur quelques sites, qui enregistreront les espèces présentes. Sur certains sites, des plongées stationnaires permettront de tester l'efficacité des dispositifs de collecte de données et de les compléter.

Les observations alimenteront une base de données qui sera analysée afin d'obtenir une carte de répartition spatiale et temporelle des espèces d'Elasmobranches ciblées dans les Mascareignes. Ces cartes seront visibles sur le site internet du projet.

Les résultats de ces observations et analyses seront diffusés à travers des conférences scientifiques (comme le Western Indian Ocean Marine Science Association congress), des conférences grand public, deux films (un de 10 minutes présentant le projet et un de 15 à 20 minutes sur les réalisations et résultats). Plusieurs interventions sont également prévues dans des établissements scolaires.

## ECONOMIE : COMPTOIR DES PLANTES AROMATIQUES, À PARFUM ET MÉDICINALES (PAPAM)



Ce projet de 2 ans repose tout d'abord sur un état des lieux des filières cosmétiques, pharmaceutiques et épices à La Réunion, Maurice et aux Seychelles (liste des différents acteurs, inventaire des végétaux exploités...) et leurs perspectives de développement dans l'océan Indien, ainsi qu'aux niveaux européen et international. Des études technico-économiques seront également menées par des experts et les 2 volontaires internationaux affectés au projet (élaboration d'une charte « Nagoya » et d'une charte de pratiques éthiques, réglementations et normes à respecter pour la mise en marché et faisabilité d'un démonstrateur de transformation mutualisé) et conduiront à la diffusion de guides pratiques pour les entreprises. En parallèle, un accompagnement à la structuration des filières sera proposé par Qualitropic (ateliers, définition de stratégies,...). Enfin, une évaluation des besoins en formation des différents acteurs des 3 territoires concernés sera menée afin d'établir un document stratégique de formation sur les 3 filières.

## FORMATION : PROGRAMME D'ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS ET D'ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR DANS L'OCÉAN INDIEN (REGIONAL EXCHANGE UNIVERSITY INDIAN OCEAN-REUNION)



Lancé le 26 novembre 2021, lors du Conseil des Ministres de la COI, ce projet s'appuie sur les partenariats établis entre l'Université de La Réunion et 10 Universités de l'océan Indien (Seychelles, Mozambique, Madagascar, Maurice, Kenya). Il prévoit de soutenir 80 mobilités :

> 58 mobilités d'étudiants :

45 étudiants de la zone océan Indien pourront suivre une année à l'Université de La Réunion, entre la deuxième année de licence et le Master 2,

13 étudiants réunionnais effectueront un semestre d'étude, une école d'été ou un stage dans l'une des universités partenaires de l'océan Indien

> 22 mobilités de personnels :

10 personnels de l'océan Indien seront accueillis à l'Université de La Réunion et 12 personnels réunionnais seront accueillis dans l'une des universités partenaires de l'océan Indien, dans l'objectif de suivre une formation, donner des enseignements ou participer à une activité de recherche.

Ce projet de mobilité étudiante est l'aboutissement du projet d'amorce Interreg des mobilités dans l'enseignement supérieur.

# QUELQUES INDICATEURS

9

PROJETS DE RECHERCHE COLLABORATIFS SOUTENUS EN 2021

2

NOUVEAUX CHERCHEURS

TRAVAILLANT SUR LES PROJETS INTERREG EN 2021

54

SESSIONS DE FORMATION

SUR LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES RISQUES NATURELS

13

PROJETS COLLABORATIFS DE PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

180

PARTICIPANTS À DES ACTIONS DE FORMATION

16

VOLONTAIRES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

SUPPLÉMENTAIRES EN 2021

440

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ À UNE DÉMARCHE À L'INTERNATIONAL

(PROSPECTION, PARTICIPATION À DES FOIRES/SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, ...)  
DEPUIS LE DÉBUT DU PROGRAMME

# FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

## Crise sanitaire

La crise sanitaire a impacté la gestion du programme et la mise en œuvre des projets, en raison des restrictions de circulation entre La Réunion et les pays de l'océan Indien depuis 2020.

Les comités de pilotage se sont poursuivis en 2021, avec des séances organisées en procédure écrite et en visioconférence. Pour la première fois, le comité de suivi Interreg a été organisé en format hybride (une partie en présentiel et une partie en distanciel) les 6 et 7 décembre. Les représentants de Mayotte, des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles ainsi que les services de la Commission Européenne ont participé et échangé sur l'avancement du programme actuel ainsi que sur les travaux menés dans le cadre de la préparation du prochain programme Interreg VI.

Les antennes de la Région à Madagascar, aux Comores et à Maurice ont renforcé leur implication auprès des délégations de l'union européenne en participant à des ateliers et réunions de travail sur la gestion de la crise sanitaire, la mise en place de projets de coopération (Team Europe Covid, Team Europe initiative...). Elles ont été un véritable relais d'informations pour le suivi de l'évolution de la crise sanitaire dans la zone.

Plusieurs rencontres, déplacements, événements ont dû être reportés en 2021 comme le marché des musiques de l'océan Indien, les rencontres des media de l'océan Indien, les 3èmes rencontres de l'océan Indien, et ont été organisés en format hybride pour certains.

### Préparation du programme Interreg VI océan Indien

Le comité de suivi Interreg réunit en fin d'année 2021 a pris acte de l'état d'avancement de la préparation du programme Interreg VI conduit par la Région Réunion en lien étroit avec la Commission européenne.

9 pays ont d'ores et déjà marqué leur accord sur le contenu de ce futur programme : Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, Tanzanie, Kenya, Inde, Maldives, Australie, et pour la France : La Réunion, Mayotte et les Terres Australes et Antarctiques Françaises. En lien avec la diplomatie française et européenne, les discussions se poursuivent pour l'obtention des accords des pays restants : le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Sri Lanka.

Le programme Interreg VI océan Indien a été envoyé le 1er avril 2022 à la Commission Européenne.

